

			X
Organismes associés au titre des services de l'État : Préfecture de l'Indre BCL/CL - CS80583, 36020 Châteauroux cedex Ddt de l'Indre – SPREN/unité planification Cité administrative, CS 60616, 36020 Châteauroux cedex Tél. : 02 54 53 21 79 Dréal , 5 avenue Buffon, BP 6407, 45064 Orléans cedex 2 UT Dréal , cité adm, Bp 613, 36020 Châteauroux cedex Drac , 6, rue de la Manufacture, 45000 Orléans Ars , cité administrative, CC 30587, 36019 Châteauroux cedex DDCSPP , cité administrative, Bp 613, 36020 Châteauroux cedex Udap , cité administrative, CS 10514, 36020 Châteauroux cedex Inao , 12 place Anatole-France, 37000 Tours,	prefecture@indre.gouv.fr ddt-spren-planification@indre.gouv.fr ut36.dreal-centre@developpement-durable.gouv.fr secretariat-sra.drac-centre@culture.gouv.fr Ars-centre-dd36@ars.sante.fr ddcspp@indre.gouv.fr udap.indre@culture.gouv.fr INAO-TOURS@inao.gouv.fr		
Autres services associés ou consultés : Conseil régional de la région centre Val-de-Loire 9, rue Saint-Pierre-Lentin, 45041 Orléans cedex Tél. : 02 38 70 30 30 Conseil départemental , hôtel du département, place de la Victoire et des Alliés, CS 20639, 36020 Châteauroux cedex, Tél. : 02 54 27 34 36 Chambre de commerce et d'industrie , 24, place Gambetta, 36000 Châteauroux, tél. : 02 54 53 52 51, Chambre d'agriculture , 24 rue des Ingrains, BP 307, 36006 Châteauroux cedex, tél. : 02 54 61 61 61 Chambre de métiers , 31 rue R. Mallet-Stevens, 36000 Châteauroux tél. : 02 54 08 80 00 Centre régional de la propriété forestière , 43, rue du Bœuf Saint Patern, 45000 Orléans tél. : 02 38 53 07 91 Syndicat mixte de La Châtre en Berry , 15 rue d'Olmor, 36400 La Châtre, Tél. : 02 54 62 00 72 SCOT du Pays Castelroussin-Val de l'Indre 47, route d'Issoudun, 36130 Déols, tél. : 02 54 07 74 59 SCOT d'Éguzon Argenton Vallée de la Creuse , 8 rue du Gaz, 36200 Argenton-sur-Creuse, tél. : 02 54 01 09 00	jeanne.fribourg@regioncentre.fr contact@indre.fr contact@indre.cci.fr accueil@indre.chambagri.cedex contacts@cm-indre.fr ifc@crpf.fr paysdelachatreberry@wanadoo.fr accueil@payscastelroussin.com info@cc-valleedelacreuse.fr		X
Communauté de communes de la Châtre et Sainte-Sévère Place du Général de Gaulle, 36400 La Châtre	s.administratif@cc-lachatre-stesevere.fr		
Communauté de communes de la Marche Berrichonne Maison des Services, 8 rue Jean-Marie-Messant, 36140 Aigurande	contact@ccmarcheberrichonne.fr		
Communauté de communes d'Éguzon – Argenton – Vallée de la Creuse , 8 rue du Gaz, 36200 Argenton-sur-Creuse	info@cc-valleedelacreuse.fr		
Communauté d'agglomération « Châteauroux Métropole » Hôtel de ville, CS 80509, 36012 Châteauroux cedex	servicetechniques@cc-fercher.fr		
Équipe d'études Mandataire : Gilson & Associés, Sas, urbanisme et paysage, 2, rue des Côtes 28000 Chartres Écogée, environnement 5, rue du Général-de-Gaulle, 45130 Meung-sur-Loire Tél 02 38 46 51 00	MM. Pichon, Hansse contact@gilsonpaysage.com info@ecogee.fr	P	X
		-	X

Objet de la réunion : « Attractivité touristique et culturelle »

Procédure :

Les **modalités de concertation** actées par délibération du 23 mai 2017 sont :

- Diffusion d'informations dans la presse locale (annonces légales), sur le site internet de la communauté de communes avec une partie spécifique pour le PLUi (rédaction à la charge du bureau d'études) ;
- Diffusion d'informations dans les bulletins d'information communaux lorsqu'ils existent (rédaction à la charge du bureau d'études) ;
- Animation d'ateliers thématiques (bureau d'études et maître d'ouvrage) ;
- Mise à disposition dans les communes et au siège de la communauté de communes de supports d'information relatant les principales étapes du projet : diagnostic, PADD, OAP ... à la charge du bureau d'études ;
- Organisation de plusieurs réunions publiques,
- Programmation d'une exposition au siège de la communauté de communes, réalisation et mise en place à la charge du bureau d'études ;
- Mise en place d'une adresse mail spécifique permettant à la population d'adresser ses contributions au projet (maître d'ouvrage),
- Ouverture d'un registre mis à la disposition des habitants pendant toute la durée de la procédure au siège de la Communauté de communes

Lien de téléchargement du diaporama :

<http://gofile.me/3HAIj/VWd0220za>

Le chargé d'études rappelle la démarche initiée par les élus dans le cadre de la concertation avec les forces vives du territoire. L'objectif est de faire remonter les attentes de ces acteurs du territoire, et d'entendre leurs préoccupations pour favoriser le développement du territoire.

Du point de vue de la forme, le chargé d'études présente quelques éléments de réflexion avant de laisser les participants s'exprimer. Voici le résumé des remarques émises à l'issue de la présentation :

- Sur les atouts environnementaux, les participants font remarquer qu'il s'agit du 2nd bocage français en terme de densité (et non pas de superficie).
- Sur la thématique du tourisme, les élus rappellent que la Communauté de Communes est associée à la communautés de communes de la Châtre S^{te} Sévère.
- Les participants font noter qu'il y a beaucoup de choses qui fonctionnent ou en projet (voie verte, Projet Artistique et Culturel du Territoire (PACT), Indre à vélo, chemins de la guerre de cent ans, Transberrichonne ...).
- On rappelle que le tourisme est avant tout une activité économique à part entière.
- Le chargé d'études s'interroge sur la volonté réelle des berrichons de développer le tourisme ? N'y a-t-il pas une volonté de rester discret ...
- Au regard de la diversité de l'offre, on se demande s'il n'y aurait pas lieu de prioriser, de focaliser sur certains thèmes ?
- Il est clair que la diversité de l'offre est un atout : une identité multiple. Mais il manque de lien entre ces différents éléments.
- Le vrai problème du territoire, c'est le manque en matière de restauration (notamment le soir).
- Le territoire s'inscrit entre la Vallée des Peintres et le Pays de George Sand.
- Le bocage est un dénominateur commun.
- Plus généralement, il s'agit de valoriser la campagne comme ce qui est actuellement fait par Berry province avec le slogan « Ma campagne a du style »

- L'itinérance, la transition, sont aussi des thématiques que l'on pourrait approfondir ; le Scot va dans ce sens.
- La préservation du bocage est essentielle : les élus sont convaincus que cela passera par le soutien à l'activité d'élevage.
- Toujours sur la préservation du bocage et des paysages qui y sont associés, certains participants s'inquiètent de l'arrivée des éoliennes sur le territoire. D'autres participants, notamment du nord du territoire font remarquer qu'il n'y a pas forcément d'impacts négatifs sur l'attractivité touristique.
- Sur le territoire du Val de Bouzanne, il ne faut pas oublier la Basilique et son classement à l'UNESCO.
- Lorsque l'on parle du bocage, il faut bien prendre en compte le tryptique « prairies/haies/chemins creux ». S'agissant des chemins creux, les associations locales ont fait un gros travail de repérage (qui va plus loin que ce qui est inscrit au PDIPR).
- Dans le même ordre d'idée, il faut aussi s'assurer de la préservation des anciennes lignes de chemins de fer, et notamment celle qui permettait de relier La Châtre à Argenton-sur-Creuse.
- Les élus s'interrogent enfin sur la question des labels de qualité qui permettraient de valoriser l'offre actuelle.

Prochaine réunion

Date : 5 novembre 2019 à 19 h

Objet : associations et services publics.

Lieu : Salle des Fêtes de Mers-sur-Indre.

Rédigé par Mathieu Pichon et Arnaud Hansse